

Programme de littérature comparée

Assemblée générale

23 octobre 2025

Procès-verbal de la séance

Présences : Fanny Audeoud, Guillemette Bolens, Evelyn Dueck, Sabrina Sampaio Martins, Lancelot Stücklin, Céline Berdaguer, Tara Lazovic, Nina Laval, Lucie Gribi, Ofelia-Antea Maggiora, Greta Fonzi

Excuses : Martin Rueff, Ella Métral

Prise du PV : Céline Berdaguer

La séance commence à 12h15

0. Approbation du procès-verbal de l'AG du 17 octobre 2024

Evelyn Dueck ouvre la séance et accueille les étudiant-es et collaborateurices du Programme de Littérature comparée. Elle invite les personnes présentes à voter sur l'approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale du 17 octobre 2024. Elle rappelle que les procès-verbaux se trouvent sur le site de la commission mixte. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des voix.

1. Annonces de la direction

Evelyn Dueck rappelle qu'Ella Métral occupe le poste de ARE (poste à 10%) et que les étudiant-e-s peuvent s'adresser à elle pour obtenir des conseils. Son adresse mail se trouve sur le site du Programme de Littérature comparée.

Fanny Audeoud présente le séminaire « Questions de recherche en littérature générale et comparée » (Module BA7a) qu'elle organise avec Martin Rueff.

Il s'agit d'un cycle de conférences qui ont lieu toutes les deux semaines. Comme le module BA7 de Littérature comparée est ouvert aux étudiant-es d'autres disciplines et qu'il s'agit d'un cours public, les personnes qui y assistent sont variées. Les invité-es qui viennent y présenter leurs recherches ne sont pas toujours comparatistes, mais travaillent sur des sujets en lien avec la littérature comparée. Il y a une alternance entre les intervenant-es travaillant en Suisse et à

l'étranger. Les étudiant-es du BA7a doivent présenter une séance et l'un des objectifs est de faire entrer en contact les étudiant-es avec les chercheureuses.

Evelyn Dueck précise que les recherches présentées peuvent être des projets en cours.

Guillemette Bolens explique que le séminaire est le résultat d'une assemblée générale lors de laquelle les étudiant-es avaient exprimé le souhait de créer un séminaire qui permettrait aux étudiant-es du Programme de se retrouver en troisième année de Bachelor.

2. Échange sur le début du semestre – étudiant-es et enseignant-es

Evelyn Dueck invite les étudiant-es présentes à s'exprimer sur le début du semestre.

Ofelia-Antea Maggiora exprime son enthousiasme par rapport à la manière dont se déroule le début du semestre et apprécie particulièrement le fait de pouvoir faire le lien entre différentes langues et littératures et de pouvoir travailler avec plusieurs langues.

Nina Laval trouve les cours très intéressants et découvre ce qu'est la littérature comparée et de nouveaux concepts. Elle est émerveillée à chaque cours et sa deuxième matière, l'Histoire de l'art lui permet de faire facilement des liens, car il y a beaucoup de similarités. Cependant, selon elle, les références à la littérature secondaire peuvent faire peur.

Lucie Gribi trouve que la littérature comparée est une manière de voir la littérature en tant que « Weltliteratur » et apprécie cette vision de la littérature. Elle est également inscrite en Français moderne et a découvert la Littérature comparée grâce à la vidéo de présentation. Selon elle, les références au canon de la littérature peuvent parfois manquer aux étudiant-es.

Greta Fonzi trouve que l'on apprend beaucoup en Littérature comparée et qu'il s'agit d'une discipline très vaste. En ce moment, elle fait des modules en littérature italienne et en anglais et réfléchit au mémoire de Master. Elle répond à l'inquiétude concernant les références à la littérature secondaire en disant que celles-ci sont une invitation d'aller lire les textes lorsque l'on s'intéresse particulièrement au sujet ou que l'on a le temps de le faire.

Tara Lazovic est en première année de Master et trouve dommage de ne pas connaître les autres étudiant-es en première année de Master car iels n'ont pas de cours en commun. Evelyn Dueck répond en disant qu'il y avait un cours spécifique en théorie en Master qui était donné par Cécile Neeser Hever qui sera repris, à l'avenir, par Sabrina Sampaio Martins. Elle exprime également la difficulté liée au fait que les heures d'enseignement des enseignant-es du Programme de Littérature comparée sont déjà pris-es par l'enseignement dans les autres modules. Greta Fonzi propose de créer un nouveau groupe Whatsapp qui permettrait aux étudiant-es de se retrouver. Evelyn Dueck attire l'attention des étudiant-es sur le fait que deux enseignements exceptionnels sont ouverts aux masterant-es. L'un sera donné par Francesca Serra (doyenne de la Faculté) et l'autre par Guillemette Bolens (sur l'art cinématographique au semestre de printemps 2026 seulement).

Les étudiantes pensent qu'il serait utile de mieux faire connaître le Programme de Littérature comparée et de faire davantage de publicité, notamment dans les écoles et en particulier dans les écoles des autres cantons.

Guillemette Bolens félicite Tara Lazovic pour l'affiche qu'elle a créée et qui est projetée. Fanny Audeoud propose d'en faire un flyer qui pourrait être distribué par les enseignant-es au collège et plusieurs personnes proposent d'amener des flyers dans des gymnases.

Greta Fonzi propose d'aller à des journées de présentation dans les collèges et que les étudiant-es présentent les études de Littérature comparée aux collégien-nés.

Ofelia-Antea Maggiora propose de faire de la publicité lors des séances d'information du stage Boussole. Guillemette Bolens indique qu'Olivier Frutiger, conseiller aux études de la Faculté, programme ces séances d'information.

Fanny Audeoud propose d'aller directement parler aux enseignant-es, mais précise qu'il est important de vérifier les règles pour pouvoir le faire. Elle souhaite s'engager pour créer un comité de réflexion et créer une base de données avec les enseignant-es du collège que les étudiant-es connaissent.

Lancelot Stücklin suggère que les séances Boussole officielles pourraient être une solution pour mieux faire connaître le Programme de Littérature comparée.

Evelyn Dueck propose de contacter les collèges et les lycées privés, car il pourrait y avoir moins de restrictions.

Sabrina Sampaio Martins suggère de demander aux enseignant-es du canton de Vaud de distribuer des flyers.

3. Information concernant l'inscription aux examens

Evelyn Dueck rappelle qu'il y a eu un changement l'année dernière et qu'une première tentative de validation d'un enseignement doit être faite lors des deux sessions d'examens qui suivent cet enseignement. Il existe la possibilité de demander une dérogation pour pouvoir effectuer cette première tentative plus tard, mais pour cela il est nécessaire de contacter l'enseignant-e suffisamment à l'avance et l'enseignant-e peut prendre la décision d'accorder ou non cette dérogation. Evelyn Dueck rappelle également que les crédits sont comptabilisés uniquement lorsque le module est terminé et conseille aux étudiant-es de terminer les modules avant d'en ouvrir de nouveaux.

Evelyn Dueck rappelle que depuis cette année, il est nécessaire de s'inscrire non seulement aux évaluations mais aussi aux attestations sur la plateforme IEL. L'inscription aux attestations de présence est également obligatoire. Elle conseille aux étudiant-es de le faire suffisamment en avance, afin de prévenir d'éventuels problèmes informatiques. Cette nouveauté a l'avantage de

ne plus nécessiter de faire signer des attestations imprimées par les enseignant-es et l'inconvénient de nécessiter une prise de décision plus tôt dans l'année. Il est possible de se désinscrire d'une attestation, mais seulement dans les trois semaines qui suivent la période d'inscription. Une désinscription est possible jusqu'à la veille de l'examen avec un certificat médical. Des précisions sont apportées concernant l'inscription. La plateforme est la même que l'inscription aux examens et il faut choisir « attestation » et le nom de l'enseignant-e. Il est conseillé de s'adresser à la personne qui donne le cours lorsqu'elle n'apparaît pas sur la liste, ce qui peut être le cas pour les assistant-es. Guillemette Bolens précise que pour les enseignant-es, les attestations apparaissent sur le portail de l'université sous « Activité académique ». Nina Laval a pu régler des problèmes d'inscription grâce à l'intervention du Service des examens. Evelyn Dueck insiste sur l'importance de régler les problèmes le plus en amont possible, afin de ne pas alourdir la charge de travail du personnel administratif.

4. Commission mixte en Littérature Comparée (élection de nouveaux membres) et reprise de l'AéLico

Evelyn Dueck annonce qu'un groupe d'étudiantes a repris l'AELico (Association des Étudiant-es de Littérature Comparée de l'Université de Genève) et que le projet principal est de fonder un journal des étudiant-es de Littérature comparée, mais avec la participation possible des enseignant-es. Zohra Bosch, Clara Vieiro, Vitoria Visco et Myriam Leveillé ont initié le projet de journal. Le Programme de Littérature comparée soutient le projet avec les outils à disposition.

Lucie Gribi fait partie de l'association et souhaite s'y investir. Nina Laval communique des informations complémentaires. La première réunion a eu lieu le 22 octobre et la première édition du journal est prévue pour février. Un mail informatif sera envoyé et les soumissions peuvent être tous types de textes et de créations artistiques. Il y a également la possibilité d'une contribution anonyme et la participation des enseignant-es et de personnes qui ne font pas partie du Programme de Littérature comparée est possible.

Evelyn Dueck rappelle qu'il y a une Charte d'éthique et de déontologie que les étudiant-es peuvent consulter en ligne et insiste sur l'importance de respecter les droits d'auteurices.

Lucie Gribi précise que l'adhésion à l'association est uniquement possible pour les étudiant-es de littérature comparée, mais que tout le monde peut participer en envoyant des articles pour le journal.

Sabrina Sampaio Martins suggère qu'il pourrait être intéressant de faire des collaborations et de demander des fonds à la CGTF.

Evelyn Dueck explique que le rôle de la Commission mixte est de faire le lien entre les enseignant-es et les étudiant-es et que les membres se retrouvent une à deux fois par semestre. Elle demande s'il y a des personnes qui souhaitent poser leur candidature. Comme ce n'est pas

le cas, la décision est prise de garder la composition actuelle de la Commission mixte et de la renouveler l'année prochaine.

Guillemette Bolens précise que les étudiant-es de la Commission mixte relayent ce que les autres étudiant-es souhaitent communiquer aux enseignant-es.

5. Divers

Sans autres divers, Evelyn Dueck remercie les personnes présentes de leur participation et les invite à se retrouver autour d'une collation offerte par le Programme de Littérature comparée.

Fin de la séance : 13h22